

# Fiche de Données de Sécurité



www.rustoleum.com

## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

<b>Nom:</b>	MX DISINFECTANT 64 oz CONCENTRATE	<b>Date de Révision:</b>	3/25/2020
<b>Product Identifier:</b>	5510	<b>Société/Entreprise:</b>	4/24/2019
<b>Caractérisation chimique:</b>	Disinfectant		
<b>Société/Entreprise:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	<b>Fabricant:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
<b>Préparée par:</b>	Service des affaires réglementaires		
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
STOT, exposition simple, catégorie 2	H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Lésion oculaire grave, catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Corrosion dermique, catégorie 1	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 3. Composition / Information On Ingredients

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Benzalkonium chloride	68424-85-1	1.0-2.5	GHS05-GHS07	H302-314
1-Decanaminium, N,N-dimethyl-N-octyl-, chloride (1:1)	32426-11-2	1.0-2.5	GHS05-GHS06	H301-314
Didecyldimethylammoniumchloride	7173-51-5	0.1-1.0	GHS05-GHS07	H302-312-314
Bisocetyl dimethylammonium chloride	5538-94-3	0.1-1.0	GHS05-GHS06	H301-314
C12-14 Alcools Éthoxylés	68131-39-5	0.1-1.0	GHS07	H302
Éthanol	64-17-5	0.1-1.0	GHS02	H225

### 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermés. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion notés.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

### 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Benzalkonium chloride	68424-85-1	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1-Decanaminium, N,N-dimethyl-N-octyl-, chloride (1:1)	32426-11-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Didecyldimethylammoniumchloride	7173-51-5	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Bisocetyl dimethylammonium chloride	5538-94-3	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
C12-14 Alcools Éthoxylés	68131-39-5	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Ethanol	64-17-5	1.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Caractéristiques:</b>	Liquide	<b>Etat Physique:</b>	Liquide
<b>Odeur :</b>	MODÉRÉE	<b>Seuil de l'odeur:</b>	N.E.
<b>Gravité spécifique:</b>	1.001	<b>pH:</b>	5.0-6.5
<b>Point de congélation, °C:</b>	Non déterminé	<b>Viscosité:</b>	Non déterminé
<b>Solubilité à l'eau:</b>	Miscible	<b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b>	Non déterminé
<b>Decomposition Temp., °C:</b>	Non déterminé	<b>Explosive Limits, vol%:</b>	N.A - N.A
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	78 - 101	<b>Point d'éclair, °C:</b>	94
<b>Inflammabilité:</b>	Ne supporte pas la combustion	<b>Auto-ignition Temp., °C:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'Éther	<b>Pression de vapeur, mmHg:</b>	Non déterminé
<b>Densité de vapeur:</b>	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La flamme produit l'irritation.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières

peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Aucune information.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
68424-85-1	Benzalkonium chloride	426 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	>20 mg/L
32426-11-2	1-Decanaminium, N,N-dimethyl-N-octyl-, chloride (1:1)	238 mg/kg	3342 mg/kg	>20 mg/L
7173-51-5	Didecylidimethylammoniumchloride	329 mg/kg Rat	> 1000 mg/kg Rat	N.E.
5538-94-3	Bisocetyl dimethylammonium chloride	238 mg/kg	3342 mg/kg	N.E.
68131-39-5	C12-14 Alcools Éthoxylés	1600 mg/kg Rat	2500 mg/kg Rabbit	N.E.
64-17-5	Éthanol	7060 mg/kg Rat	15,800 mg/kg Rabbit	30,000 mg/L Rat

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. 671 <undefined>

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	UN1760	UN1760	N.A
Nom UN::	Corrosive liquids in limited quantities	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (QUATERNARY AMMONIUM CHLORIDE)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (QUATERNARY AMMONIUM CHLORIDE)	Corrosive liquids in limited quantities
Classe de danger :	N.A	8	8	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Cargo Aircraft Only	Oui

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

**LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**Réglementations des états américains : comme suit:****DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:**

**WARNING:** Aucun avertissement relatif à la Prop. 65 n'est requis.

**16. Autres informations****Evaluations HMIS**

**Santé:** 2      **Inflammabilité:** 1      **Risque physique:** 0      **Protection individuelle:** X

**Classements NFPA**

**Santé:** 2      **Inflammabilité:** 1      **Instabilité** 0

**Volatile Organic Compounds** 0.68%

**CE DATE DE RÉVISION:** 3/25/2020

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
 02 - Hazard Identification  
 03 - Composition/Information on Ingredients  
 09 - Physical & Chemical Properties  
 11 - Toxicological Information  
 14 - Transport Information  
 15 - Regulatory Information  
 Substance Hazard Threshold % Changed  
 Revision Statement(s) Changed

**Légende:** N.A. - Not Applicable, N.D. - Not Determined, N.E. - Not Established

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.